



SOMMETS DE L'UA ET DU MAEP

PARTICIPATION ACTIVE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 3

**AGROALIMENTAIRE
ET EMBALLAGE:**

**LE PRODUIT
LOCAL RENFORCE
SA POSITION**

Page 5

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5207 | Dimanche 16 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**GRAVES PROPOS
SUR L'ALGÉRIE**

**LE FILS DE
SARKOZY DEVANT
LA JUSTICE**

Page 3

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES BOOSTÉES EN 2025

LE NOUVEAU PARI DE L'ALGÉRIE

Page 4



ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE SAHARA ALGÉRIEN :

**DES ONG INTERNATIONALES
INTERPELLENT LA FRANCE**

Page 2



SECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**L'APPEL DU MINISTÈRE
AUX SYNDICATS**

Page 2

ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

Des ONG internationales interpellent la France

Le 13 février 1960, l'armée française réalisait son premier essai nucléaire dans le Sahara algérien. 65 ans après, Paris s'étonne que la plaie soit toujours vive.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, encore une fois au nom de la morale et au nom de la justice, l'Algérie revient à la charge, réclamant la réhabilitation, et ce d'une façon continue, car elle est du bon côté du droit, de la justice tout simplement de l'histoire. Bien que la loi Morin de 2010 prévoit une indemnisation pour les victimes des essais nucléaires français, Paris s'entête et joue à la maladresse, créant un climat et un environnement malsain !

A noter que les essais nucléaires français dans le Sud algérien, leurs conséquences sur la population locale et les désastres écologiques qu'ils ont engendrés à la nature suscitent l'indignation au niveau



international. Pour sa part, les autorités algériennes ne cessent de faire appel à leurs homologues français pour le nettoyage des sites contaminés.

Malheureusement, ces derniers ne font que la sourde oreille, exploitant les fake news sur les différents supports médiatiques, perpétrant ainsi leurs crimes autrement.

Aujourd'hui encore, le passé les rattrape et le monde entier en est témoin ! En effet, des dizaines d'ONG internationales luttant en faveur de la paix, du désarmement et des droits humains à travers le monde, montent au créneau à l'occasion du 65e anniversaire du premier essai nucléaire français réalisé dans le Sahara algérien le 13 février 1960, appelant la France à assumer ses responsabilités historique et juridique des explosions nucléaires effectuées au Sahara algérien.

Cela passe par la reclassification des documents relatifs à ces essais, la dépollution des zones contaminées ainsi que l'indemnisation des victimes.

«Nous, organisations signataires ci-dessous - représentant les communautés affectées, les peuples autochtones, les

défenseurs de l'interdiction des armes nucléaires, de la protection de l'environnement, des droits humains et de la promotion de la paix, nous réunissons aujourd'hui pour commémorer le 65e anniversaire du premier essai nucléaire français réalisé dans le Sahara algérien le 13 février 1960», écrivent les O.N.G. dans un communiqué rendu public.

Les signataires de cet avis rappellent que cet essai nucléaire n'était pas un événement isolé, mais le début d'une série de 16 autres «tests» successifs, dont 11 ont été effectués postérieurement aux accords d'Evian du 18 mars 1962 qui actent l'indépendance de l'Algérie.

Les conséquences de ces essais sont dramatiques. Des décennies plus tard, les effets perdurent, comme en témoigne la hausse alarmante des taux de cancer et des maladies respiratoires chroniques, ainsi que la dégradation environnementale continue, qui a gravement affecté les ressources naturelles, perturbé les moyens de subsistance et fragilisé le tissu socio-économique des communautés locales», signalent ces organisations internationales. Ces dernières précisent qu'elles

ont noté favorablement les communications adressées par les Rapporteurs spéciaux de l'organisation des Nations unies (O.N.U.) au gouvernement français à ce sujet». Ceux-ci ont demandé à la France de «reconnaître ses responsabilités historique et juridique des conséquences de ses explosions nucléaires en Algérie, ainsi que la mise en oeuvre de mesures concrètes pour réparer les préjudices causés, notamment: la déclassification de toutes les archives liées aux essais, l'identification des sites de déchets radioactifs, la dépollution des zones contaminées et l'indemnisation juste des victimes, avec un accès garanti aux soins médicaux adéquats», note le communiqué.

Parmi la trentaine d'ONG signataires du communiqué, citons Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (Ican), Médecins internationaux pour la prévention de la guerre nucléaire (Ippnw), La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, 80 000 Voix (80000 Voices) ou encore Chouaa (rayons), pour les droits de l'homme.

I. A.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'appel du ministère aux syndicats

Le ministère de l'Éducation nationale a salué, jeudi dans un communiqué, «l'adhésion positive» des organisations syndicales qui ont soumis leurs propositions concernant le statut particulier et le système de compensation, appelant les organisations syndicales qui n'ont pas encore soumis leurs propositions à le faire dans les délais fixés.

«A une semaine de l'expiration des délais fixés aux organisations syndicales accréditées auprès du secteur, pour soumettre leurs observations et propositions sur le statut particulier et le système de compensation», le ministère «salue l'adhésion positive des organisations syndicales qui ont fait preuve de professionnalisme en assurant le bon déroulement de la scolarité des élèves et la protection des établissements scolaires», précise le ministère.

Le ministère a souligné qu'il «a reçu les propositions de 13 organisations syndicales», appelant, dans ce cadre, les organisations syndicales qui n'ont pas soumis de propositions à les soumettre dans les délais impartis, tout en saluant «l'importance du rôle du partenaire social». Le ministère a également réaffirmé son «engagement à promouvoir un dialogue responsable, à ouvrir des canaux de communication avec les partenaires sociaux afin d'améliorer les conditions des travailleurs et à garantir le bon fonctionnement du secteur».

Il a aussi souligné «sa responsabilité envers tous les corps du secteur, les corps spécifiques de l'Éducation nationale et les corps communs, et son engagement à protéger le droit des partenaires sociaux à exercer leur droit syndical en toute liberté dans le cadre des lois 23-02 relatives à l'exercice du droit syndical, et 23-08, et leurs textes d'application, notamment le décret exécutif n 23-361». Dans ce contexte, «le ministère appelle les organisations syndicales à respecter les conditions de conformité et les exigences de représentativité fixées par la loi 23-02, et les invite à redoubler d'efforts pour construire un Etat de droit», conclut le communiqué.

LAI D REBIGA, MINISTRE DES MOUDJAHIDINE

« Un crime contre l'humanité »

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a souligné, jeudi à Reggane, Sud d'Adrar, que "les explosions nucléaires commises, en ce jour de l'année 1960, par la France coloniale dans le Sahara algérien restent un crime contre l'humanité, dans toute l'acceptation du terme, et une honte pour la France.

Intervenant en ouverture du colloque international sur les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien, et après la cérémonie de recueillement à la mémoire des Chouhada et victimes de l'abominable crime nucléaire dans la région, M. Rebiga a affirmé que «nous nous recueillons aujourd'hui, avec responsabilité, devant cette tragédie pour mettre en évidence ses effets et les voies de les traiter, de manière à recouvrer les droits des victimes humaines et de l'environnement, et à sécuriser l'avenir de la région qui en a été le théâtre».

Et d'ajouter : «l'Algérie s'attèle avec ses institutions et organismes spécialisés, à collecter les données inhérentes aux dommages matériels et moraux causés par ce crime odieux, et œuvre, à travers ses académiciens et ses laboratoires de

recherches, à consolider les voies d'investigation et d'enquête lui permettant d'effectuer une étude approfondie et détaillée sur ses répercussions et tourner définitivement cette page sinistre du colonialisme français».

Le ministre des Moudjahidine a salué le succès ayant couronné les démarches et efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), en matière de déminage de la terre et la réhabilitation et l'assainissement des zones interdites pour épargner aux habitants des zones frontalières le cauchemar des mines et restaurer la quiétude et la sérénité.

«Le dossier des explosions nucléaires, à l'instar d'autres liés à la Mémoire nationale, sont, quelles que soient les circonstances, non-négociables et inaliénables», a indiqué M. Rebiga devant un aéropage d'universitaires et de chercheurs, ainsi que des autorités locales. Et d'ajouter : «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a toujours appelé à accorder toute l'importance voulue à la Mémoire nationale et à l'histoire, car elles sont une soupape de sécurité pour la défense de l'intégrité du

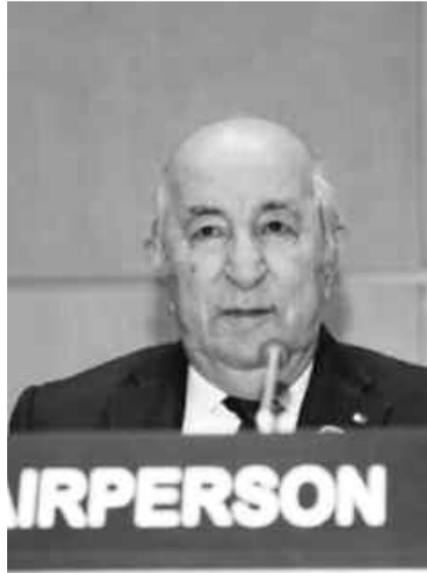
pays et de la Nation ayant arraché sa liberté par les sacrifices de nos glorieux Chouhada». Dans le cadre de commémoration du 65ème anniversaire des explosions nucléaires françaises, la commune de Reggane a accueilli un colloque international sur le thème, intitulé «Crimes humains, tragédies éternelles et responsabilité pénale», ayant regroupé des chercheurs et universitaires, des représentants d'organisations de Polynésie et de France concernées par le dossier des explosions nucléaires françaises. Ces tragédies ont eu de lourdes séquelles sur l'homme et sur l'environnement, requérant, selon les intervenants, de tenir la France juridiquement et moralement responsable de cet abominable crime nucléaire.

La rencontre a été marquée par la présentation de témoignages vivants et de victimes des explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien et dans d'autres pays du monde, pour témoigner de la barbarie et de l'égoïsme du colonialisme français, dans sa course pour intégrer le cercle des pays nucléaires, avec la complicité de forces hostiles à l'indépendance et à la liberté des peuples.

SOMMETS DE L'UA ET DU MAEP

Participation active du président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris part hier samedi, à Addis-Abeba, à la 38e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA).



Le sommet, dont les travaux s'étaleront sur deux jours et auquel ont participé des représentants de plusieurs Organisations internationales et régionales, s'est penché sur le paiement des réparations aux Africains, étape concrète vers la réparation des torts historiques, les atrocités de masse commises contre les Africains et les personnes d'ascendance africaine.

Il a aussi été question de remédier aux injustices historiques découlant de la colonisation, de l'esclavage et de la discrimination systémique, notamment la reconnaissance historique, les réparations financières, la restitution des terres, la préservation culturelle, les réformes politiques, la responsabilité internationale et l'autonomisation des communautés. Pour rappel, le président de la République

avait présidé, vendredi, le 34e Sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), au cours duquel il a annoncé que l'Algérie avait décidé d'apporter une contribution volontaire d'un million de dollars pour soutenir ce Mécanisme.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du 34e sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme

africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en sa qualité de président de ce Mécanisme, le président de la République a estimé que l'Agence de notation africaine «représente un nouveau jalon pour le développement de l'économie de l'Afrique et aura un impact entièrement positif pour ses pays». Il s'est félicité de la création de ce nouveau mécanisme et adressé ses sincères salutations aux initiateurs de cette démarche.

A ce propos, le président de la République a insisté sur la nécessité d'«œuvrer de concert pour assurer la crédibilité de cette Agence, sans laquelle elle ne serait pas efficace», ajoutant: «nous devons nous éloigner des évaluations non scientifiques, illogiques et antiéconomiques et par conséquent, je pense que nous devons faire notre propre évaluation avant d'être évalués par les autres». Après avoir exprimé ses vœux de succès à l'Agence de notation africaine qui marque «le parachèvement du socle économique», le président de la République s'est adressé aux dirigeants africains: «vous trouverez en l'Algérie un pays frère, militant aux côtés de l'Afrique pour sa réussite». «L'Afrique est l'avenir, et le monde entier le sait», a-t-il soutenu.

ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA:

L'Algérie présente une candidature d'une envergure exceptionnelle

Alors que l'Union africaine (UA) s'apprête à renouveler les instances dirigeantes de sa Commission, à l'occasion de son 38ème sommet, qui s'est ouvert hier, l'Algérie a présenté une candidature d'une envergure exceptionnelle pour la vice-présidence de cette institution stratégique, en la personne de son ambassadrice à Addis-Abeba et sa représentante permanente auprès de l'UA, Mme Selma Malika Haddadi. Agée de 47 ans, la candidate, dont la campagne a été lancée officiellement par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, le 17 décembre 2024 à partir d'Addis-Abeba, est présentée par ses pairs comme une diplomate aguerrie, qui cumule plus de deux décennies d'expérience en faveur de la paix et de l'unité du continent. Son riche parcours profession-

nel, ses compétences en matière de leadership, sa vision stratégique et sa compréhension des questions continentales et internationales font qu'elle incarne réellement les aspirations du continent à la paix, à l'unité et au développement durable. Les différents postes qu'elle a occupés, durant sa carrière de diplomate, l'ont forgé, consolidé son engagement et renforcé sa conviction dans les valeurs panafricaines, puisées dans l'histoire révolutionnaire de l'Algérie. L'une de ses qualités est sa grande capacité à bâtir le consensus, à encourager l'innovation et à obtenir des résultats probants, dans des contextes multiculturels et multilingues, elle qui maîtrise parfaitement les trois principales langues de travail au sein de l'UA, à savoir l'arabe, l'anglais et le français. Mme Haddadi s'est illustrée par une gestion habile des missions diplomatiques com-

plexes en représentant de la meilleure manière l'Algérie et l'Afrique dans des négociations et des processus d'élaboration de politiques à enjeux d'une extrême importance.

Son implication dans de divers processus de négociation lui a permis d'acquérir une expérience et d'avoir une connaissance pointue de l'UA et de mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels est confrontée l'UA en tant qu'organisation ainsi que l'ensemble de ses organes chargés de contribuer à la réalisation de ses objectifs. En tant que représentante permanente de l'Algérie auprès de l'UA et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), elle a apporté une précieuse contribution à la concrétisation des objectifs de l'Organisation et au renforcement du dialogue et de la coopération avec les Etats membres de l'Union.

ALGÉRIE-CHINE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Général d'Armée Xu Xue Qiang

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier samedi, le Général d'Armée Xu Xueqiang, chef du Département du développement des équipements de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants des forces, le commandant de la Gendarmerie nationale, le commandant par intérim de la Garde républicaine, ainsi

que de hauts responsables militaires algériens et des membres de la délégation chinoise, les échanges ont porté sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays, ainsi que sur les questions d'intérêt commun.

Dans son allocution, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a salué les relations historiques entre l'Algérie et la Chine, rappelant que Pékin fut le premier pays non arabe à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne.

«Nos relations bilatérales connaissent un développement remarquable, notamment dans le domaine militaire, en ligne avec la

volonté des hautes autorités de nos deux pays de hisser cette coopération au plus haut niveau», a-t-il déclaré.

Il a également exprimé sa confiance quant au renforcement du partenariat militaire sino-algérien, soulignant que cette visite marque une nouvelle étape dans l'approfondissement des relations entre les deux armées.

De son côté, le Général d'Armée Xu Xueqiang a exprimé sa satisfaction sur le niveau de coopération et de coordination entre les deux pays, se félicitant des échanges fructueux avec la partie algérienne.

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

236 dossiers de candidats acceptés

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature acceptés pour les élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 236 dossiers sur 438 dossiers déposés jusqu'à jeudi, précise un bilan de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Selon même source, le nombre de formulaires de déclaration de candidature retirés a atteint depuis le lancement de l'opération, «598 formulaires», alors que celui des dossiers de candidature déposés s'est élevé à «438 dossiers».

«Le nombre de dossiers de déclarations de candidature acceptés s'est élevé à 236 dossiers, dont 126 dossiers de candidats, parrainés par 15 partis politiques et 110 dossiers de candidats indépendants», ajoute la même source.

Pour les dossiers rejetés, au nombre de 94, l'ANIE a précisé que «45 dossiers de candidature avaient été rejetés du fait de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, tandis que 45 dossiers ont été rejetés pour lien avec les milieux de l'argent sale et des affaires douteuses». En outre, «quatre (4) autres dossiers ont été écartés à cause de la situation des candidats vis-à-vis de l'administration fiscale».

Le bilan fait état de «36 recours au niveau des tribunaux administratifs, dont vingt-six (26) ont été rejetés et six (6) retenus, tandis que 4 sont en cours d'examen». Quant au nombre des recours au niveau des tribunaux administratifs d'appel, il s'élève à «16 en appel, dont 12 rejetés et 4 acceptés». Le nombre de dossiers de déclaration de candidature en cours d'examen a atteint «108 dossiers», a révélé la même source

GRAVES PROPOS SUR L'ALGÉRIE

La communauté algérienne poursuit en justice le fils de Sarkozy

Une association s'occupant de la communauté algérienne en France a annoncé, ce vendredi, avoir déposé une plainte contre Louis Sarkozy, fils de l'ancien président français Nicolas Sarkozy, pour des déclarations graves contre l'Algérie. L'association, nommée «Union Algérienne», a écrit sur son compte sur la plateforme X: «Félicitations à Louis Sarkozy qui veut suivre les traces de son père: la prison. Incitation aux crimes et délits: jusqu'à 5 ans de prison et une amende de 45 000 euros». Dans un autre post, l'association a révélé que l'avocat Nabil Boudi a déposé une plainte en son nom contre Louis Sarkozy en raison de ses déclarations appelant à incendier l'ambassade algérienne à Paris.

Une information confirmée par l'avocat lui-même sur son compte X, ajoutant: «Nous espérons que Monsieur Darmanin (Ministre de l'Intérieur) réagira avec la même diligence que dans l'affaire des influenceurs algériens».

Louis Sarkozy avait déclaré, h jeudi, au quotidien *Le Monde*: «Si j'étais au pouvoir et que Boualem Sansal était arrêté, j'aurais incendié l'ambassade, suspendu la délivrance des visas et augmenté les tarifs douaniers de 150 %».

TECHNOLOGIE,
ET INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

Vers le renforcement de la coopération avec la Slovaquie

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah s'est entretenu, jeudi à Alger, avec la directrice du Bureau spatial slovène, Mme Tanja Permozer, avec laquelle il a abordé les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des start-up activant dans les technologies, les applications spatiales et l'intelligence artificielle IA.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadrice de la Slovaquie à Alger, Urska Kramberger Mendek, du directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik, ainsi que de plusieurs start-up algériennes et slovènes qui ont présenté leurs projets innovants dans les domaines spatial et de l'IA. Dans une déclaration à la presse au terme des entretiens, M. Ouadah a affirmé que cette rencontre était «l'occasion d'échanger les expertises et de développer des partenariats bilatéraux gagnant-gagnant entre les deux pays dans le domaine des start-up activant dans les technologies, les applications spatiales et l'IA». Il a souligné que la rencontre intervient «en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant encouragement des start-up algériennes activant dans le domaine spatial». De son côté, Mme Permozer a affiché la volonté de son pays d'«approfondir la coopération avec l'Algérie dans le domaine des technologies spatiales», rappelant que la Slovaquie, depuis janvier écoulé, est membre à part entière au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA). A son tour, le DG de l'ASAL a affirmé que la visite de la délégation slovène en Algérie, du 11 au 13 février, vise principalement à «développer des projets communs et à échanger les expertises et les expériences dans le domaine spatial, notamment dans le traitement des données spatiales et les stations terrestres et satellitaires», notant que ce partenariat prévoit d'aboutir prochainement à la conclusion d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans ce domaine

RESSOURCES EN EAU

Le ministre nigérien de l'Hydraulique reçu par Derbal

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a reçu jeudi à Alger, le ministre nigérien de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, Maizama Abdoulaye, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine des ressources en eau, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette audience tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur nigérien à Alger, Aminou Malam Manzo, l'accent a été mis sur «les moyens à même de promouvoir les mécanismes de coopération conjointe dans le secteur de l'hydraulique au niveau des relations amicales entre les deux pays», ajoute le communiqué. Les deux parties ont également insisté sur le renforcement de la coopération dans les domaines de gestion des ressources en eau et d'échange d'expertise technique en vue de contribuer au développement durable dans les deux pays, conclut la même source. **R.N.**

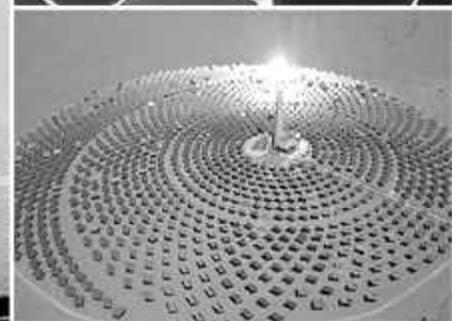
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES BOOSTÉES EN 2025

L'Algérie établit son agenda à l'international

L'Algérie a désormais un marché en or sur les énergies renouvelables. Le photovoltaïque, l'hydrogène vert et le mix énergétique représentent les 3 axes prioritaires pour l'investissement à l'horizon 2027.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le marché des énergies propres offre ainsi des perspectives prometteuses à l'effet d'engranger des recettes supplémentaires en termes d'export. Avec la signature du dernier mémorandum sur ce genre d'énergies avec plusieurs pays européens et africains, le premier acte d'investissement va toucher d'abord le mix énergétique avec une prévalence sur l'électricité et le biogaz. Le commissariat de l'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables prévoit de produire d'ici peu 4 Gigawatt en énergies renouvelables et 15 GW à l'horizon 2035. D'ores et déjà, le commissariat aux énergies renouvelables a établi son bilan avec la production de 600 Mégawatt avec également un lancement depuis 2023 d'un projet de 1000 MW d'énergie solaire. A ce stade, l'Algérie avance à pas cadencés où la consommation énergétique nationale augmente entre 4 à 5% chaque année. Il y a également le projet d'extraction du biogaz résultant de la valorisation des déchets à travers les 197 centres d'enfouissements techniques où rien qu'à la décharge de Oued Smar, il y a la réalisation d'un moteur en biogaz de 637



Kilowatt. Et ces projets vont être étendus à tous les centres d'enfouissement de façon progressive, ce qui va permettre à l'Algérie de produire cette énergie pour les besoins locaux et d'exporter le reste en outre mer. Les projections du ministère de l'Energie tablent sur un taux de 27% de la production électrique issue d'énergie renouvelable. Avec l'énergie solaire, il y aura la production de 10.575 MW entre 2021 à 2030, 4000 MW en énergie éolienne et 515 MW en biomasse. Il est à noter que l'Algérie dispose entre 2000 à 3000 heures d'ensoleillement. Ces indices portent ainsi un saut quantitatif des énergies renouvelables qui, décidément, seront les moins coûteuses sur le marché national et pourront engendrer des recettes supplémentaires d'exportation au Trésor public. Il y a dans ce contexte

toutes les opportunités pour conquérir un marché européen garanti surtout après le signature du premier accord sur l'exportation de l'hydrogène vert à raison de 30 à 40 térawatt heure à partir de l'année prochaine à destination de plusieurs pays dont l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande et l'Autriche et l'Allemagne. Concrètement, le groupe Sonatrach va investir avec des partenaires entre 25 à 30 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 110 milliards de dollars à long terme. Une bonne stratégie dont il faudra attendre les effets plus tard.

F.A.

Les Turcs scrutent le marché algérien

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ a reçu, jeudi à Alger, le président de l'entreprise turque «Renecore», Mesut Toprak, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a porté sur les opportunités de coopération et le renforcement des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne les projets d'énergies solaire photovoltaïque et éolienne, précise le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué «les potentialités offertes pour développer des partenariats stratégiques soutenant les efforts de l'Algérie en matière de transition énergétique et de diversification des sources d'énergie, en phase avec les tendances mondiales vers des énergies propres et durables», ajoute la même source.

R.N.

HYDROGÈNE VERT

La Malaisie explore les opportunités de partenariat

Le P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de la Malaisie en Algérie, M. Rizany Irwan Muhamad Mazlan, avec lequel il a convenu d'organiser des rencontres avec des sociétés malaisiennes pour examiner les opportunités de partenariat, selon un communiqué du groupe public.

La rencontre qui s'est déroulée en présence de nombre de cadres dirigeants du groupe s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'élargissement du champ de partenariat étranger de «Sonelgaz», ajoute le communiqué.

A cet effet, M. Adjal a passé en revue les capacités humaines, matérielles et techniques du groupe, la réunion ayant été une occasion pour faire connaître ses fonctions, son organi-

gramme, son capital humain, outre la formation, la politique de fabrication et de domiciliation des services.

De son côté, l'ambassadeur malaisien a exprimé la volonté des entreprises malaisiennes du secteur de l'énergie de créer des «partenariats sérieux» avec Sonelgaz, notamment en matière d'échange d'expertise et de formation et de développement de l'hydrogène vert.

Au terme de la rencontre «les deux parties se sont entendues pour programmer des rencontres bilatérales entre Sonelgaz, les sociétés énergétiques et les investisseurs économiques malaisiens en vue d'examiner les opportunités d'appui au partenariat entre les deux pays».

R.N.

AGROALIMENTAIRE ET EMBALLAGE:

Le produit local renforce sa position

Le produit local dans le domaine de l'emballage, exposé à travers les différents stands de la quatrième édition du Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage, qui s'est tenu du 11 au 14 février au palais des expositions d'Alger, témoigne du développement important qu'a connu cette filière, ces dernières années.

PAR ROSA CHAOUI

Ce développement a permis aux produits d'emballage de s'imposer comme un choix principal sur le marché national et a renforcé ses ambitions de s'orienter vers l'exportation.

Fayçal Mimouni, représentant de la société Magiétiq, spécialisée dans la fabrication d'étiquettes sur papier manufacturé et naturel, a confirmé que la présence de concurrents étrangers dans le domaine n'a pas empêché sa société ainsi que d'autres dans la même spécialité, de bénéficier d'une forte et croissante demande de la part des opérateurs économiques.

«Beaucoup d'opérateurs économiques nationaux optent pour des produits d'emballages locaux, car ils leur font gagner du temps et de l'argent, et leur offrent de la flexibilité dans les choix et les quantités à acheter», assure-t-il.

Et de poursuivre : «L'adoption de produits d'emballages locaux permet à l'opérateur d'en acquérir en petites quantités, de les tester, de suivre la réaction du marché, et de procéder même à des modifications si cela s'avérait nécessaire, ce que ne permet aucun fournisseur étranger qui impose de grandes quantités à chaque commande».

Le représentant de cette société qui participe au Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage pour la troisième fois, a également relevé que «l'orientation et le soutien de l'Etat à l'industrie locale ont porté leurs fruits et ont permis la présence de matériaux d'emballage de ce niveau sur le marché».

Au niveau du stand de l'entreprise «Le Carrefour de l'emballage», active depuis 25 ans, dans le domaine de la commercialisation des flacons en verre et la fabrication de leurs bouchons en métal et en plastique, son représentant a expliqué que le point fort sur lequel repose l'entreprise dans ses activités est de fournir des flacons à faible coût comparé à ceux de l'importation et la commercialisation de quantités selon la demande de chaque client.

«Une petite entreprise peut nous commander 100 flacons pour entamer son projet, ça l'encourage à lancer son investissement et ça nous permet d'étoffer notre portefeuille clients», a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, Yacine, un visiteur qui dirige une agence de communication, venu chercher un emballage pour l'un des produits de ses clients, estime que sa visite à ce salon lui a donné l'opportunité d'acheter une petite quantité d'emballages ne dépassant pas 1.000 unités, au lieu d'en acheter 10.000 dans d'autres situations, assurant que ceci lui donne une flexibilité dans la commercialisation de son produit.

Yacine, a dans la foulée, salué la «qualité et la diversité» dont jouit désormais le



produit algérien d'emballage et pour lequel lui et ses clients ont opté et «l'utilisent désormais exclusivement».

Quant à Zineb, étudiante, elle a exprimé son admiration pour le "développement important" de l'équipement industriel exposé, notamment celui lié au criblage.

En fait, les stands des entreprises commercialisant ce type d'équipement importé connaissent une forte affluence de divers opérateurs économiques intéressés par le développement de leurs activités d'emballage et de conditionnement.

La préservation de l'environnement au menu

De nombreux producteurs de matériaux d'emballage accordent une attention à la préservation de l'environnement à des degrés divers, tandis que certains ont fait de l'environnement la base de leur activité, à l'instar de l'entreprise «Sac Bio», spécialisée dans la fabrication de sacs en papier utilisés dans les industries agroalimentaires ou destinés au shopping.

Cette entreprise, créée depuis trois ans, utilise du papier recyclable, de l'encre à l'eau et de la colle respectueux de l'environnement, fabriqués localement, pour

fournir un produit, actuellement exporté vers trois pays du Golfe arabe, et convoitise les marchés européens, selon son directeur des achats, Nasreddine Bouabdallah. En dépit, de l'existence d'une demande locale pour les produits de l'entreprise, notamment dans les industries textiles, «le plastique domine en matière de sacs d'emballage», a déploré M. Bouabdallah, affirmant qu'il «faut du temps et davantage d'efforts de sensibilisation pour passer à l'utilisation des emballages en papier notamment dans le domaine alimentaire».

Le représentant de cette entreprise a également appelé à assurer aux producteurs la matière première afin, a-t-il soutenu que «le produit devienne 100 % algérien».

De son côté, l'entreprise «Bari Emballage», spécialisée, depuis 4 ans d'activité, dans l'emballage utilisant du papier de tous types et de toutes formes, notamment les sacs en papier qui constituent son produit principal, met en avant ses produits amis de l'environnement. Selon la directrice marketing de l'entreprise, Meriem Talebi, ces sacs sont biodégradables et sans impact négatif sur

l'environnement

«L'entreprise œuvre à contribuer à l'application des engagements internationaux dans le domaine environnemental», a-t-elle mentionné détaillant qu'en plus du produit biodégradable, l'activité de l'entreprise ne laisse aucun déchet, car tous les excédents sont récupérés pour être réutilisés ultérieurement.

«De plus, de l'encre à l'eau est utilisée dans le processus de production pour la décoration, ce qui ne nuit ni à l'environnement ni à l'homme, outre l'utilisation de la colle et d'autres matériaux fabriqués localement et respectueux de l'environnement», a-t-elle encore détaillé.

De son côté, Zahwa, étudiante à l'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires, a affirmé que son objectif principal de la visite du Salon est de découvrir les produits respectueux de l'environnement, recyclables et biodégradables. L'étudiante a également exprimé son souhait de faire partie, après la réussite dans ses études, de la génération qui contribuera, dans le cadre de cette activité, dans les efforts de la préservation de l'environnement.

R.C.

OFFRES TOURISTIQUES

L'ONAT affiche ses ambitions

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion d'évaluation consacrée au plan d'action de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), dans le cadre du suivi de la performance des établissements placés sous tutelle, indique, jeudi, un communiqué du ministère.

Cette réunion a été «consacrée à la présentation du bilan d'activité de l'ONAT pour l'année 2024, ainsi qu'un exposé sur le plan d'action pour l'année 2025, devant promouvoir et diversifier le produit touristique».

Lors de cette réunion, «un projet d'une application électronique dédiée à la saison estivale a été présenté, conformément aux instructions de la ministre du secteur, relatives au développement et à la modernisation du secteur, à la promotion des produits de l'Office, à la numérisation de la gestion, et à la création d'une application électronique dédiée à la promotion du produit touristique afin de faciliter l'accès à l'information aux touristes».

Mme Meddahi a, à cet égard, affiché un «grand intérêt» pour les programmes et

activités touristiques proposés par l'ONAT, notamment «ceux destinés aux familles», d'où «la nécessité d'intensifier les efforts», pour développer de nouvelles offres touristiques innovantes, en sus des programmes touristiques destinées aux jeunes et aux étudiants à des prix concurrentiels.

Elle a également mis l'accent sur «la nécessité de diversifier les offres touristiques afin de répondre à la demande croissante sur les produits de tourisme naturel, thermal, forestier, et montagnard, les régions et les complexes touristiques ainsi que les activités à forte attractivité, notamment durant la saison estivale, et ce dans le cadre de la promotion du tourisme durable».

A cette occasion, Mme Meddahi a instruit de «renforcer et de diversifier les offres et formules d'hébergement proposées par le secteur, en investissant dans les structures touristiques légères et en créant des camps touristiques bien équipés, en prévision de la saison estivale, destinés aux familles, dans le cadre des efforts du secteur pour fidéliser les touristes

nationaux et faire face à la concurrence étrangère», ajoute la même source.

Par ailleurs, «un exposé a été présenté par une start-up sur l'opération de numérisation de l'ONAT, outre la présentation du projet d'une application électronique dédiée à la saison estivale, et les préparatifs de la réalisation d'une plateforme intégrée sur le produit touristique proposé par l'Office».

A cet égard, la ministre a estimé nécessaire de focaliser sur le domaine numérique, et d'insérer dans la plateforme tous les produits touristiques, notamment les offres promotionnelles en vue d'attirer les familles pendant la saison estivale.

Elle a également donné un ensemble d'instructions visant à «améliorer la performance et renforcer l'efficacité des activités futures de l'ONAT, notamment la proposition de nouveaux programmes innovants pour diversifier l'offre touristique à des prix concurrentiels, au profit de la famille algérienne, dans le cadre de la promotion du tourisme intérieur», selon le communiqué.

R.N.

L'Algérie participe pour la première fois au LEAP 2025 : que peut-elle réellement en tirer ?

Pour la première fois, l'Algérie pose ses valises à l'une des plus grandes scènes mondiales dédiées à la technologie et à l'innovation, le sommet LEAP 2025. Une participation qui ne passe pas inaperçue, portée par l'ambition de mettre en lumière le dynamisme des startups algériennes et de tisser des liens stratégiques avec les acteurs internationaux.



LG Algérie dévoile ses offres spéciales pour le Ramadan 2025 : jusqu'à 40 000 DA de remise !

Cyberattaque mondiale : des millions d'appareils connectés à des VPN sous la menace

L'Algérie participe pour la première fois au LEAP 2025 : que peut-elle réellement en tirer ?

Pour la première fois, l'Algérie pose ses valises à l'une des plus grandes scènes mondiales dédiées à la technologie et à l'innovation, le sommet LEAP 2025. Une participation qui ne passe pas inaperçue, portée par l'ambition de mettre en lumière le dynamisme des startups algériennes et de tisser des liens stratégiques avec les acteurs internationaux.

Ménée par Algeria Venture, la délégation algérienne s'apprête à faire rayonner l'écosystème local, dans un événement qui promet d'ouvrir des portes insoupçonnées. Mais que cache cette participation inédite ? Et surtout, quels espoirs porte-t-elle pour l'avenir de l'innovation en Algérie ?

Mais d'abord, c'est quoi le sommet LEAP exactement ?

Lancé en 2022 par le Ministère saoudien de la Communication et des Technologies de l'Information, LEAP est un sommet technologique de premier plan qui s'est imposé comme un rendez-vous incontournable du secteur au Moyen-Orient. Il réunit chaque année des milliers d'experts, d'investisseurs et d'entreprises pour explorer les innovations de pointe et les opportunités économiques du numérique.

L'événement couvre des domaines var-



rés, allant de l'intelligence artificielle à la fintech. En passant par les villes intelligentes et les technologies spatiales. Inscrit dans la Vision 2030 de l'Arabie Saoudite, LEAP vise à stimuler la transformation digitale du pays et à attirer des investissements massifs dans la tech, renforçant ainsi son rôle de hub technologique mondial.

L'Algérie au LEAP 2025 : une première participation à fort enjeu

En effet, le LEAP 2025 constitue une opportunité unique pour les jeunes entreprises algériennes. Leur permettant de présenter leurs solutions et de bénéficier d'une exposition internationale. En participant à ce sommet, le

pays ambitionne d'attirer des fonds et de créer des synergies avec des investisseurs de renom.

Le ministère de l'Économie et de la Connaissance et des Startups a qualifié cette participation de « étape inédite ». Soulignant qu'elle reflète « l'ambition grandissante de l'Algérie dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat ».

L'innovation, une aventure qui s'accélère : Algeria Venture à la manœuvre. De plus, cette participation au LEAP 2025 n'est pas un simple coup de projecteur. Elle est portée par la volonté d'accélérer l'émergence d'un écosystème technologique solide. De plus, elle est orchestrée par Algeria Venture, l'accélérateur d'entreprises en charge

de dynamiser l'innovation dans le pays. Ce premier pas sur la scène internationale vise notamment à :

Faire connaître les startups algériennes à des investisseurs et partenaires internationaux ;
Stimuler les collaborations stratégiques avec des acteurs majeurs du secteur technologique ;
Positionner l'Algérie comme un hub régional en matière d'innovation et d'économie du savoir ;
En somme, cette dynamique s'inscrit dans un mouvement plus vaste de transformation de l'économie algérienne. Avec un accent mis sur la création d'un environnement favorable à l'éclosion de jeunes entreprises innovantes.



LG Algérie dévoile ses offres spéciales pour le Ramadan 2025 : jusqu'à 40 000 DA de remise !

À l'occasion du mois sacré du Ramadan, LG Electronics Algérie lance des promotions exceptionnelles sur une large sélection de produits électroniques et électroménagers. Avec des réductions pouvant atteindre jusqu'à 40 000 DA, les consommateurs peuvent profiter de technologies innovantes à des prix avantageux.

Ces offres exceptionnelles sont valables du 15 février au 16 mars 2025, dans tous les showrooms LG à travers l'Algérie ainsi que sur le site officiel de LG Electronics. Cette année encore, LG accompagne les foyers grâce à cette initiative qui leur permet de profiter des dernières avancées technologiques à des prix encore plus accessibles sur ses produits phares.

Ramadan 2025 : profitez de réductions exceptionnelles sur les téléviseurs LG

Les amateurs de divertissement peuvent profiter d'une qualité d'image incomparable grâce aux téléviseurs LG, avec des remises allant jusqu'à 40 000 DA :

LG OLED 65CS4VA.AGSZ : Processeur Alpha 9 AI 4K de 7^e génération.
LG OLED 55CS4VA.AGSZ : Technologie OLED EVO pour des contrastes saisissants.
LG 75UT80006LA.AGSZ : Écran 4K Ultra HD de 75 pouces avec HDR10 Pro.

La wilaya d'Oran lance une plateforme numérique pour investisseurs

La wilaya d'Oran lance une plateforme numérique pour investisseurs couvrant tous les secteurs, ont indiqué, vendredi, les services de la wilaya. Ce lancement s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmajid Tebboune, visant à dynamiser et diversifier l'activité économique, tout en créant de la richesse et des emplois. La plateforme numérique servira également d'outil d'orientation et d'accompagnement, fournissant aux investisseurs toutes les informations nécessaires sur les opportunités d'investissement disponibles dans la wilaya, y compris l'offre immobilière et les divers avantages liés à l'investissement.

Les services de la wilaya mettent à la disposition des investisseurs un lien, permettant de consulter et de découvrir les nombreuses opportunités d'investissement à Oran dans divers secteurs.

Cyberattaque mondiale : des millions d'appareils connectés à des VPN sous la menace

Une cyberattaque est actuellement ciblant des appareils connectés à des VPN (réseaux privés virtuels) et à des pare-feu à travers le monde. Le nombre d'adresses IP concernées est sans précédent et témoigne de l'ampleur des infections par des logiciels malveillants. Cette cyberattaque massive vise actuellement plusieurs équipements de sécurité réseau, notamment des services VPN et pare-feu majeurs. Cette situation à risque pourrait mener à d'importantes fuites de données à l'échelle mondiale.

Une cyberattaque massive cible 2,8 millions d'adresses IP dans le monde

Cette attaque informatique a été repérée par The Shadowserver

Foundation, une organisation à but non lucratif dans le domaine de la cybersécurité. Selon la même source, plus de 2,8 millions d'adresses IP sont actuellement sous la menace. En effet, l'organisation a récemment tiré la sonnette d'alarme sur le réseau social X concernant une augmentation inquiétante des attaques par Force Brute visant les dispositifs de sécurité périphériques. Cette hausse représente une menace sérieuse pour la sécurité des systèmes et des données.

Qu'est-ce qu'une attaque par force brute ? Cette dernière est une technique de piratage qui consiste à essayer un grand nombre de mots de passe ou de clés de chiffrement pour tenter de se connecter à un appareil. Les

hackers utilisent souvent des logiciels automatisés pour accélérer le processus. Les attaques se concentrent sur un vaste réseau d'appareils préalablement compromis, notamment des routeurs et des objets connectés qui servent de points d'entrée aux hackers et leur permettent d'accéder à des systèmes plus importants. En revanche, plusieurs entreprises risquent de subir des pertes financières conséquentes et des interruptions de service.

Voici le nombre d'adresses IP concernées en Algérie

Selon The Shadowserver Foundation, jusqu'à 2,8 millions d'adresses sont sollicitées par jour pour effectuer ces attaques. Dont plus d'un million

provient du Brésil, suivi par la Turquie (134 900), la Russie (132.9 K), l'Argentine (98.8 K) et le Maroc (86 100 adresses).

Ces attaques ont visé plus de 83 pays à travers le monde. En Algérie, le nombre d'adresses IP concernées par cette s'élève à 35 900 adresses, selon les chiffres présentés par l'organisation à but non lucratif qui s'active dans le domaine de la cybersécurité. L'ampleur de ce nombre révèle l'étendue des infections par des logiciels malveillants. « Ces attaques – des tentatives de connexion par mot de passe contre des périphériques exposés – existent depuis quelques années et s'intensifient régulièrement au fil du temps, mais le récent pic est nouveau », estime l'organisation.



Les moustiques sont aussi attirés vers les humains par la couleur !

Tous les étés, il y a ceux qui sont dévorés par les moustiques et ceux qui en réchappent.

Pour les scientifiques, il existe trois raisons principales pour expliquer cette apparente injustice. "J'ai l'habitude de dire qu'il y a trois signaux majeurs qui attirent les moustiques : votre respiration, votre transpiration et la température de votre peau. Dans cette étude, nous avons identifié un quatrième signal", explique Jeffrey A. Riffel, professeur de biologie à l'université de Washington.

Les piqûres de moustiques ne donnent pas seulement des boutons qui démangent, elles sont aussi sources de maladies. Les expériences ont été menées sur l'*aedes aegypti*, une espèce de moustique vecteur de la dengue, du zika, du chikungunya et de la fièvre jaune. Des maladies infectieuses qui font des ravages dans les pays tropicaux. Ces maladies sont aussi transmises par le moustique-tigre (*aedes albopictus*) qui est présent presque partout en France métropolitaine et en Outre-mer.

Les moustiques préfèrent le rouge

Dans leurs expériences, Jeffrey A. Riffel et ses collègues ont suivi la trajectoire de vol d'un million de moustiques femelles, les seules à



piquer pour nourrir leurs œufs, dans un environnement contrôlé. Il s'agit d'une chambre de test longue de deux mètres où l'insecte a le choix entre deux cibles colorées. Les scientifiques ont suivi la trajectoire de l'insecte grâce à seize caméras et un système de tracking 3D. Tout commence par un jet de CO₂, un gaz inodore pour l'humain mais très appétissant pour le moustique. Puis grâce au système de caméras, les scientifiques ont pu observer vers quelle cible colorée les insectes se dirigeaient en premier. Ils sem-

blent préférer le rouge, l'orange et le noir alors que le blanc, le vert et le violet les laissent indifférents. Ainsi pour les moustiques, la couleur rouge serait la promesse d'un bon repas sanguin. "La couleur rouge n'est pas que présente sur vos habits, elle l'est aussi sur la peau. La couleur de peau n'a pas d'importance, nous émettons tous une forte signature rouge. Filtrer ces couleurs attractives sur notre peau ou éviter de porter des vêtements de ces couleurs pourrait être un autre moyen de prévention des piqûres de moustiques", pour-

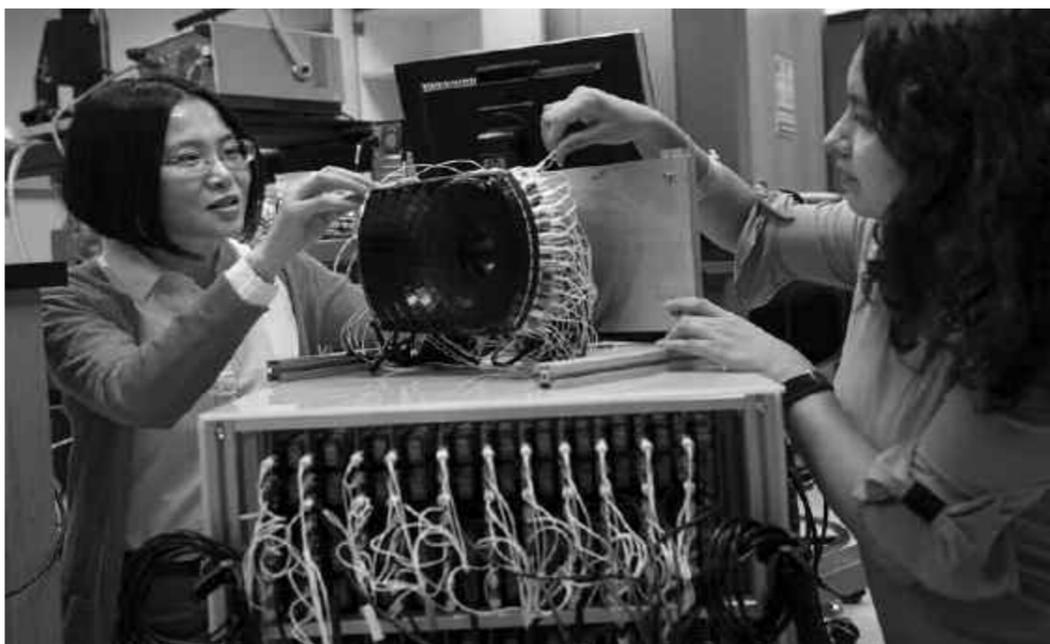
suit le professeur Riffel.

Cette préférence pour le rouge est inscrite dans les gènes du moustique. Des insectes mutés par plusieurs gènes sont devenus indifférents aux stimuli rouge-orangé. Cela suggère aussi que les observations faites ici ne sont valables que pour l'espèce *aedes aegypti* et que d'autres moustiques pourraient préférer d'autres longueurs d'onde. En conclusion, quand un moustique cherche à se nourrir, il est d'abord attiré par l'odeur, avant de repérer visuellement son restaurant préféré.

Les ondes ultrasonores détruisent presque définitivement les tumeurs cancéreuses

L'université du Michigan a publié un article fascinant sur la façon dont la technologie des ultrasons pourrait devenir un traitement non invasif qui détruit les tumeurs cancéreuses avec une "précision millimétrique". Cela bat certainement la perspective d'avoir l'alternative chirurgicale. Ce type de technologie s'appelle l'histotripsie et consiste à envoyer de courtes rafales d'énergie acoustique ciblées qui causeront un stress et endommageront les cellules tumorales.

Parce qu'il est non invasif, cibler des zones spécifiques peut être difficile en fonction de leur emplace-



ment et de la nature des tissus environnants. C'est pourquoi il est crucial

d'étudier les résultats basés sur des ablations partielles de tumeurs.

La plupart des données proviennent d'expériences réussies sur des rats

atteints de tumeurs du foie. Les scientifiques disent que même une destruction partielle de la tumeur (50 à 70 %) pourrait stopper la progression de la maladie et, dans certains cas, le système immunitaire peut éliminer la tumeur restante.

Il y a actuellement un essai sur le cancer du foie humain aux États-Unis et en Europe qui, espérons-le, sera couronné de succès. À l'heure actuelle, le cancer du foie semble être au centre de la recherche et il se classe parmi les formes de cancer les plus courantes et les plus graves dans le monde.

Agences

M'SILA

Un projet environnemental à dimension économique

Le projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert fait l'objet, dans la wilaya de M'sila, d'une attention toute particulière dès lors qu'il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à lutter contre la désertification et la sécheresse et d'adapter les régions steppiques aux effets du changement climatique.



Le projet, dans la wilaya de M'sila, s'étend sur une superficie de plus de 433.000 hectares, englobant 36 communes, et représente 22,9% de la superficie totale de la wilaya du Hodna et 19,7% de la superficie du barrage vert à l'échelle nationale, selon le conservateur des forêts, Mohamed Aneur.

Dans le cadre de la concrétisation du plan d'action pour la réhabilitation, l'extension et l'aménagement du barrage vert, la wilaya a bénéficié, au titre de l'année 2025, d'un programme de 1,42 milliard de dinars incluant 36 communes.

Le projet, dont l'étude technique a été réalisée en 2014 par le Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder), a été confié au Groupe génie rural (GGR) qui doit exécuter les travaux de réhabilitation et porter la superficie à 438.350 hectares "d'ici à 2035", a expliqué M. Aneur.

Selon ce responsable, le projet, mis en œuvre conformément à l'étude du Bneder, comporte différents axes, à savoir la réhabilitation et l'extension des zones forestières et la réhabilitation des terres agricoles et pastorales, où les opérations programmées ont été préparées et contrôlées en coordina-

tion avec les commissions locales sous la supervision des chefs de daïras, de la Conservation des forêts, du Haut-commissariat au développement de la steppe, les services agricoles et les citoyens à travers l'intégration des agriculteurs, des éleveurs et de divers secteurs concernés.

La concrétisation du projet du barrage vert mettra à contribution la Direction des services agricoles, en charge de l'ouverture et de la préparation des pistes agricoles, ainsi que de la plantation d'arbres fruitiers, le Haut-commissariat au développement des steppes, en charge de l'ouverture de pistes rurales, de la plantation pastorale et de la préparation du barrage de dérivation.

Le projet d'aménagement et d'extension du barrage vert sera concrétisé sur le terrain par des plantations forestières sur 46 hectares, et la mise en terre d'une ceinture verte sur 17 hectares, en plus de 10 hectares plantés d'arbres fruitiers.

Objectifs environnementaux et impact économique

La même source a souligné l'importance du projet pour atteindre les

objectifs de développement durable, à même d'assurer un environnement propice à la création de richesses pour la croissance économique, la sécurité alimentaire et la stabilité sociale en réduisant la dégradation des terres et l'avancée du sable.

Pour cela, les efforts tendront vers des «plantations économiques résistantes à la sécheresse» au profit des populations riveraines du projet, vers la stabilisation du sol et l'extension du couvert végétal. La même source a évoqué, dans ce contexte, la possibilité de bénéficier, dans la foulée du projet, de fruits et de fourrages pour le bétail, tout en contribuant à la création d'emplois permanents et temporaires.

M. Aneur a décrit le projet comme «la plus grande réalisation destinée à lutter contre la désertification en Algérie, et même au niveau régional, depuis son démarrage dans les années 1970 par les éléments de l'Armée nationale populaire dans le but de créer une ceinture verte s'étendant sur 3 millions d'hectares, d'une longueur de 1.500 km et une largeur d'environ 50 km, couvrant l'espace steppique, les Hauts-Plateaux et une partie de l'Atlas saharien».

TLEMCCEN

Lancement d'un projet pour la protection et la valorisation du figuier de barbarie

L'Association de la protection et la promotion de l'environnement à Tlemcen a lancé au niveau de son siège, le projet « Cactures » pour la protection et la valorisation du figuier de barbarie. Le SG de cette Association, Boudia Mustapha, a indiqué dans son allocution à cette occasion, que le projet est réalisé dans le cadre du programme de développement des Nations unies en Algérie, financé par le Fonds international pour l'environnement, et durera 14 mois. Ce projet est réparti sur trois étapes, la première concerne les études et les expérimentations pour identifier les insectes nuisibles au figuier de barbarie, notamment le coccidae, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'équipe de recherche comporte des chercheurs de l'université de Tlemcen et des membres de la Direction des services agricoles et de la Chambre de l'agriculture, ainsi que de la Conservation des forêts, du parc national de Tlemcen, de l'Institut national de la protection des végétaux et de la Station régionale des recherches environnementales. La seconde étape, consiste à réaliser une pépinière pour la plantation du figuier de barbarie, résistantes au coccidae, afin de distribuer les arbustes à ceux qui désirent les planter.

Dans la troisième étape, l'Association organisera des opérations de sensibilisation au profit des agriculteurs pour faire connaître les dangers des coccidae et les techniques de lutter contre cet insecte. Ce projet vise, selon la même source, à participer à la valorisation du figuier de barbarie dans la wilaya de Tlemcen et sa protection des maladies et des insectes, en trouvant des solutions, via des recherches et des expérimentations, en collaboration avec l'université de Tlemcen.

TIZI OUZOU

55% du réseau routier à Tizi Ouzou est dégradé

55 % du réseau routier de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment les chemins communaux, sont dans un état de vétusté avancé. Tel est l'aveu du directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya de Tizi Ouzou, Abderrahmane Abdi, un état qui avait même été évoqué au niveau de l'assemblée populaire nationale (APN) lors des questions orales aux membres du gouvernement.

Un linéaire total de 4.809 Km

En effet, le député Brahim Affetouche avait interpellé le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, pour la prise en charge de cette situation. Merad a rassuré que la wilaya de Tizi Ouzou bénéficiera d'un programme complémentaire pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens. «Le ministre a confirmé que le Président de la République accorde

une grande importance à la création d'un environnement de vie adapté pour les citoyens dans toutes les régions du pays, et que cela fait partie de ses priorités. Il a ajouté que l'Etat a affecté les ressources nécessaires pour corriger les déficits dans les différentes wilayas, notamment en réhabilitant les routes communales et de wilaya. Il a également révélé la mise en place d'une commission conjointe entre les ministères de l'Intérieur et des Finances pour revoir certaines dispositions visant à améliorer le réseau routier dans les villes et communes », a-t-on rapporté dans un communiqué du ministère. Long d'un linéaire total de 4.809 Km, dont 621 Km de routes nationales ou R.N (13%), 640 Km de chemins de wilaya ou C.W (14%) et 3.548 Km de chemins communaux ou C.C (73%), ce réseau routier a été longtemps ignoré en raison de l'absence de financement pour sa prise en

charge, avant qu'il n'enregistre un regain de relance à partir de 2021. Ainsi, dans le cadre du programme PSD (projet sectoriel de développement), des enveloppes de 1.989.662.000, 00 DA et de 1.510.000.000, 00 DA ont été dégagées pour l'entretien respectivement de 179,10 Km de C.W et 146,44 Km de C.C. Comme, il a été dégagé dans le cadre du programme du CSGCL (caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, une autre enveloppe de 1.746.095.630, 00 DA pour la prise en charge de 228, 6 Km.

Du retard sur la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest

Par ailleurs et toujours dans le cadre du CSGCL, pour l'année 2024, le DTP nous a fait part de « deux grandes opérations qui ont lancées pour un montant global de 1601721720,5DA permettant ainsi la prise en charge de

154, 15 Km répartis sur 67 C.C à travers 60 communes de la wilaya ». «Outre le CSGCL, la wilaya a aussi bénéficié d'une autre enveloppe de 249.466.00.00 DA au profit de 09 communes pour un linéaire de 15,9 Km dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des communes (ADSEC) », a-t-il ajouté. S'agissant de l'année en cours de 2025, et en attendant la mise en place du programme complémentaire annoncé par le Ministère de l'Intérieur, de nombreuses opérations sont lancées ou en voie de l'être pour un montant global de 1.100 millions de DA pour la prise en charge du CW 128 dans ses portions les plus dégradées en attendant son remplacement par le contournement du barrage Souk-Tlatha qui l'inondera une fois achevé. Mais aussi pour un linéaire de plus de 20 km à travers les CW 174,147,228 et 11 ainsi que la R.N 30

PRODUITS AGRICOLES

Les exportations russes vers l'Algérie ont dépassé 850 millions de dollars en 2024

Les exportations de produits agricoles russes vers l'Algérie ont atteint plus de 850 millions de dollars à la fin de 2024, a déclaré récemment à la presse le bureau du vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, Dmitri Patrouchev.

Selon le bureau vice-premier ministre russe, cité par l'agence de presse Tass, ces exportations ont connu une hausse l'année dernière en raison de l'augmentation des approvisionnements en orge, en lentilles, en huile de soja et en lait en poudre.

Le vice-premier ministre russe a coprésidé avec et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, la 12e réunion de la commission intergouvernementale algéro-russe tenue fin janvier dernier à Alger.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont discuté de la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, de



l'agriculture, des transports et des produits pharmaceutiques.

Plus de 850 millions de dollars

« Le dialogue au sein de la commission intergouvernementale russo-algérienne a prouvé son efficacité et est devenu un mécanisme clé d'interaction dans un large éventail de domaines. L'Algérie est l'un des principaux partenaires commerciaux de la Russie en Afrique », a déclaré Patrouchev, dont les propos ont été rapportés dans

un compte rendu de son bureau.

« Au cours des dix premiers mois de l'année dernière seulement, notre chiffre d'affaires commercial s'est élevé à 1,7 milliard de dollars. Il est basé sur les produits agricoles et alimentaires », a-t-il fait savoir.

Et d'ajouter : « Les exportations de produits agricoles russes ont augmenté à la fin de l'année dernière et ont dépassé 850 millions de dollars, notamment en raison d'une augmentation de l'offre d'orge, de lentilles, d'huile de

soja et de lait en poudre ».

En 2024, les exportations russes de blé vers l'Algérie ont atteint 2,8 millions de tonnes, selon les chiffres émanant du centre russe d'analyse Rusagrotrans, cité par le centre fédéral russe Agroexport.

Offre halal et vaccins pour les animaux

Le vice-Premier ministre a noté que la Russie compte également d'augmenter l'offre de produits halal, et qu'un

domaine prometteur pourrait être l'approvisionnement en vaccins russes pour les animaux.

Les travaux de la 12e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, tenus, jeudi à Alger, ont été couronnés par la signature de neuf (9) accords dans les domaines de l'éducation et de la science, de l'économie et de la normalisation.

« Nos pays occupent des positions de leader dans la production de pétrole et de gaz, disposent d'importantes réserves de minéraux solides. Nous avons le potentiel d'accroître la coopération dans divers domaines », a estimé le vice-premier ministre russe.

« En combinant nos compétences et nos ressources, nous serons en mesure de produire des produits de haute qualité. Je suis convaincu que les efforts conjoints donneront un nouvel élan au renforcement de la coopération et au développement des liens commerciaux et économiques », a déclaré M. Patrouchev.

ENERGIE ET MINES

La société omanaise "United Business" intéressée par l'investissement en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le président exécutif de la société omanaise "United Business", Said Al Hajri, qui a affiché son intérêt d'investir dans le secteur en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont abordé, lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer et de cadres du ministère, les voies et moyens de renforcer la coopération et les opportunités d'investissement entre les sociétés du secteur et "United Business", dans des domaines englobant la recherche et le développement dans les industries pétrochimiques, le développement de la chaîne

des valeurs inhérentes à l'industrie de l'aluminium, ainsi que les analyses de laboratoire liées aux industries du pétrole et du gaz.

A cette occasion, le président exécutif de "United Business" a présenté une vision d'investissement ambitieuse pour ces domaines en Algérie.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement de l'industrie du pétrole et du gaz, des industries manufacturières des ressources minières, dont regorge l'Algérie, comme la bentonite, le barite et autres matières premières qui représentent des ressources nationales considérables.

M. Arkab a mis l'accent sur "l'importance que porte l'Algérie au développement des industries manufacturières sur le plan local, en vue d'apporter une plus-value et de renforcer l'économie nationale, en focalisant sur

l'exploitation durable et efficace des ressources locales". Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'Algérie à approfondir les partenariats stratégiques avec les investisseurs internationaux, notamment dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, et à promouvoir les opportunités d'investissement prometteuses qu'elle offre pour développer ces secteurs vitaux.

Les deux parties sont convenues de "former une équipe de travail conjointe qui comprend des experts des deux côtés, en vue d'examiner les propositions de la société omanaise, dans l'objectif de déterminer les projets prioritaires et de les concrétiser sur le terrain, au service des intérêts mutuels et pour le renforcement de la coopération fructueuse entre les deux pays", selon la même source.

PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

Une plateforme de veille pour le suivi de la production et du stock du groupe "Agrodiv"

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a coprésidé, jeudi au siège du ministère de l'Industrie, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, une réunion consacrée à la présentation d'une plateforme de veille sur la production et le stockage des produits alimentaires de large consommation, développée par le groupe public des industries agroalimentaires "Agrodiv".

Cette plateforme numérique permettra de "suivre en temps réel les produits alimentaires de large consommation à toutes les étapes, depuis l'approvisionnement en matières premières, la production et la distribution, jusqu'à leur arrivée au consommateur final", suivant la répartition géographique de l'ensemble des filiales et unités de production du groupe "Agrodiv", afin de permettre à ce dernier "de maîtriser sa capacité de production et de détecter précocement toute pénurie potentielle ou perturbation dans l'approvisionnement du marché national en ses produits", précise un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-Commissariat à la numérisation.

Cette plateforme, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la numérisation des secteurs ministériels, servira de "tableau de bord permettant de suivre le processus de production et de distribution des différents produits d'Agrodiv, tout en garantissant la disponibilité d'une information précise au niveau du groupe, du ministère de l'Industrie et des autres secteurs concernés", ajoute la même source.

SÉCURITÉ ET STABILITÉ

3 candidats pour succéder à Faki Mahamat



3 candidats pour succéder à Faki Mahamat à la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA).

Le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf, le Kényan Raila Amolo Odinga et le Malgache Richard Randriamandrato sont en lice pour succéder au Tchadien Moussa Faki Mahamat à la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA), un poste réservé à un représentant de l'Afrique de l'Est pour cette élection.

L'importance d'une représentation équitable de l'Afrique

Favori de cette élection, qui se déroulera lors du 38ème sommet de l'UA à Addis-Abeba ce week-end, l'ancien Premier ministre kényan, Raila Odinga, a promis de collaborer avec les dirigeants africains pour obtenir 2 sièges permanents pour le

continent au Conseil de sécurité des Nations Unies. Lors d'un débat télévisé le 13 décembre dernier, il a souligné l'importance d'une représentation équitable de l'Afrique au sein de cette instance, affirmant qu'il est inacceptable qu'un continent de 1,4 milliard d'habitants soit exclu alors que l'Europe détient 3 sièges permanents.

Raila Odinga a également mis l'accent sur la nécessité de résoudre les conflits et de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, tout en promouvant des institutions efficaces pour favoriser le développement et la prospérité de l'Afrique. Il a promis de renforcer le commerce intra-africain, de réduire la dépendance au financement extérieur et de réussir la transformation agricole du continent.

Sécurité et stabilité

Son principal concurrent, Mahmoud Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères de Djibouti depuis 2005, a déclaré : « Je m'engage à exercer un leadership responsable, à renforcer la

gouvernance et la démocratie, et à promouvoir la paix et la sécurité. » Il a également souligné l'importance de l'unité au-delà des clivages linguistiques et culturels en Afrique, affirmant que les Africains doivent prendre en main leur propre programme de paix et de sécurité.

De son côté, Richard Randriamandrato, ancien ministre malgache des Affaires étrangères, a exprimé son désir de libérer le potentiel économique de l'Afrique. Il a plaidé pour une libéralisation totale du commerce afin d'assurer une croissance économique inclusive, notant que le commerce intra-africain ne représente que 12,6 % des échanges sur le continent, un chiffre bien en deçà de celui de l'Union européenne. Pour être élu à la tête de la Commission de l'Union africaine, un candidat doit obtenir une majorité des deux tiers des 55 États membres de l'organisation, un défi qui nécessite souvent des alliances stratégiques. Le mandat est de quatre ans, renouvelable une fois.

L'UE réagira «immédiatement» à des droits de douane «injustifiés» décidés par Trump

La Commission européenne a déclaré vendredi qu'elle réagirait « immédiatement » à toute imposition de droits de douane « injustifiés » annoncée par le président américain Donald Trump. Dans un communiqué, la Commission a qualifié la politique de droits de douane « réciproques » proposée par Trump de « mauvaise direction ». Le président américain a annoncé jeudi son intention d'imposer des « droits de douane réciproques » pour rétablir l'«équité» dans les relations commer-

ciales entre les États-Unis et le reste du monde. « S'ils nous imposent un droit de douane ou une taxe, nous leur imposerons exactement le même niveau de droit de douane ou de taxe, c'est aussi simple que ça », a déclaré Trump depuis la Maison Blanche.

«Pas de justification»

Cependant, la Commission européenne estime que ces « taxes » n'ont « pas de justification », soulignant que l'UE a l'un des niveaux de

droits de douane les plus bas au monde.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, avait déjà promis mardi une réponse « ferme » aux droits de douane annoncés sur l'acier et l'aluminium par le président américain. « Les droits de douane injustifiés imposés à l'UE ne resteront pas sans réponse ; ils entraîneront des contre-mesures fermes et proportionnées », a-t-elle assuré.

LIBAN

L'entité sioniste perturbe le trafic aérien entre l'Iran et le Liban

L'Iran a indiqué vendredi que l'entité sioniste perturbait les vols Téhéran-Beyrouth, après l'interdiction faite jeudi à 2 avions iraniens d'atterrir sur l'aéroport de la capitale libanaise.

« La menace du régime sioniste à l'encontre d'un avion de ligne transportant des citoyens libanais a perturbé les vols normaux à destination de l'aéroport de Beyrouth », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmail Baqaei, dans un communiqué.

Esmail Baqaei ne précise pas la nature de la menace. Baqaei a condamné les « violations flagrantes et continues des principes et des règles du droit international et les violations de la souveraineté nationale du Liban » par l'entité sioniste. Il a appelé l'Organisation de l'aviation civile internationale et d'autres organismes mondiaux à « mettre fin au comportement dangereux de l'entité sioniste contre la sûreté et la sécurité de l'aviation civile ».

GHAZA

2 pêcheurs palestiniens blessés par des tirs sionistes

2 pêcheurs palestiniens ont été blessés vendredi par les forces d'occupation sionistes qui ont pris pour cible leur bateau au large des côtes de Ghaza.

L'agence palestinienne de presse Wafa, a indiqué que des navires de guerre sionistes ont lancé 2 obus envers une embarcation de pêche près du port de Ghaza, blessant 2 pêcheurs.

Cette attaque s'inscrit dans le cadre des restrictions et agressions fréquentes des forces sionistes contre les pêcheurs palestiniens, limitant leur accès aux eaux territoriales et menaçant leur principale source de subsistance.

Deschamps : « Cherki, Akliouche, il y'a déjà des joueurs à leurs postes »

Didier Deschamps a récemment pris la parole sur la composition de son groupe en équipe de France et sur la place que pourraient y occuper de jeunes talents comme Maghnes Akliouche et Rayan Cherki. Une sortie qui ne laisse que peu d'espoir aux deux joueurs franco-algériens d'intégrer les Bleus à court terme et qui pourrait renforcer les espoirs de la FAF.

Le sélectionneur français, interrogé par L'Équipe, a expliqué que le renouvellement de son effectif était en cours depuis l'après-Mondial 2022 et que de nouveaux joueurs avaient déjà été intégrés : "Parmi ceux qui ont fait les Coupes du monde 2018 et 2022, la moitié des titulaires n'est plus là. D'où le fait de voir de nouveaux joueurs, de leur donner du temps de jeu." Cependant, il a aussi tenu à préciser que cette régénération du groupe n'était pas synonyme d'ouverture illimitée : "L'oxygénation du groupe, ce n'est pas faire venir des joueurs et dire 'tu regardes et tu joues dix minutes'. J'ai vu les joueurs plus longuement que ça, pour avoir des réponses."



Le message de Deschamps est donc clair : Akliouche et Cherki ne sont pas encore prioritaires dans son projet, et la compétition à leur poste est trop rude pour qu'ils aient une chance immédiate d'être appelés. "On les suit, on les voit, mais ils sont en concurrence avec qui ? Évidemment qu'ils sont performants. Mais il y a déjà des joueurs à ce poste-là", a-t-il ajouté, en citant notamment les retours de Kylian Mbappé et Ousmane Dembélé, ainsi que l'émergence de Michael

Olise. Cette déclaration pourrait avoir des répercussions sur l'avenir international d'Akliouche et de Cherki, longtemps sollicités par la Fédération Algérienne de Football. S'ils souhaitent jouer rapidement au niveau international, la perspective d'un appel avec les Verts pourrait devenir bien plus intéressante. Reste à voir si cette mise à l'écart prolongée les amènera à réfléchir à leur avenir sous un autre maillot.

LIGUE 2 MOBILIS

Rouissat, Ben Aknoun et Kouba favorable au championnat amateur

La 19e journée du championnat amateur de Ligue 2, prévue samedi, s'annonce à l'avantage des principaux candidats à l'accession, aussi bien dans le groupe Centre-Est que dans celui du Centre-Ouest. Le MB Rouissat (44 points), leader incontesté du groupe « Centre-Est », compte 7 longueurs d'avance sur son dauphin, l'USM Harrach (37 points). Dans une dynamique impressionnante, il aborde sereinement son déplacement face au MO Constantine (5e, 26 pts), avec l'objectif de poursuivre sa marche triomphale vers l'élite. De son côté, l'USMH tentera de se relancer contre la JS Bordj Ménaïel (14e, 17 pts). Programmée à huis clos, cette confrontation promet

de chauds débats surtout que les Harrachis ne comptent pas enchaîner un autre revers au risque d'hypothéquer pratiquement toutes ses chances de revenir dans la course à l'accession. Dans le bas de classement, l'Olympique Magrane (15e, 13 pts) et l'US Souf (16e, 8 pts) devront batailler dur face respectivement à l'IB Khemis El Khechna (4e, 28 pts) et l'USM Annaba (3e, 32 points). Par ailleurs, le duel entre le NRB Télégma (12e, 22 pts) et l'IRB Ouargla (13e, 20 pts) sera un véritable choc pour s'éloigner de la zone de turbulence. Dans le groupe « Centre-Ouest », l'ES Ben Aknoun (42 pts), toujours au gouvernail, conserve cinq points d'avance sur son poursuivant, le RC

Kouba (37 pts). Cette journée pourrait maintenir le statu quo, tant leurs adversaires respectifs semblent à leur portée. L'ESBA, après avoir partagé les pts dans le derby face au NA Hussein Dey (2-2), affrontera le MCB Oued Sly (15e, 17 pts) et devra éviter toute surprise face à une équipe en manque de résultats. De son côté, le RC Kouba part avec les faveurs des pronostics face au SC Mécheria (16e, 11 pts), malgré l'exploit récent de ce dernier contre la JSM Tiaret (2-0). Dans la lutte pour le maintien, l'US Béchar Djedid (14e, 20 pts), qui ne cesse de dégringoler, est appelé à réagir positivement en recevant un concurrent direct pour la survie dans l'antichambre de l'élite, le GC Mascara (8e,

22 pts), un concurrent direct. Une victoire lui permettrait de remonter au classement. Occupant tous les deux la 4e place avec un total de 24 unités chacun, les deux anciens pensionnaires de la Ligue 1, l'ASM Oran et le NA Hussein Dey, s'affronteront dans une affiche qui s'annonce spectaculaire. D'autres rencontres importantes opposeront des équipes en quête de points, notamment le MC Saïda (13e, 21 pts) contre le CR Témouchent (8e, 22 pts), ainsi que l'ESM Koléa et le SKAF Khemis, tous deux à la 8e place avec 22 points. Le RC Arba (8e, 22 points) se rendra à Alger pour y affronter la JS El Biar (3e, 23 points), surprenante cette saison pour sa première participation en Ligue 2.

JUDO

L'Algérie 2^e aux Championnats d'Afrique juniors

L'équipe algérienne de judo « juniors » s'est classée 2e au classement du Tournoi Open d'Afrique de judo, qui s'est achevé en Tunisie. Les athlètes algériens ont remporté 12 médailles dont 2 en or, 4 argent et 6 de bronze. Ce qui leur a permis de terminer la compétition à la 2e place derrière la Tunisie (pays hôte), qui a dominé la compétition avec : 4 or, 3 argent et 3 bronze.

Les médailles d'or ont été remportées par : Nazim Houam (73 kg/homme) et Hanan Brahimi (57 kg/femme), tandis que les médailles d'argent ont été remportées par : Hazil Oussama (moins de 66 kg/homme), Sid Ali Ben Aboura (moins de 90 kg/homme), Sabgui Mohamed Amokran (plus de 100 kg/homme) et Shahinaz Aliwan (moins de 70 kg/femme).

Les médailles de bronze ont été remportées par : Zaidi Moad Cheikh (moins de 60 kg/hommes), Imad Mahbal (moins de 73 kg/hommes), Amin Sekkal (moins de 73 kg/hommes), Ahmed Sami Bouyaaqoub (moins de 100 kg/hommes), Nourhan Ghazali (moins de 57 kg/femmes) et Yasmine Youssef (plus de 78 kg).

L'Algérie a participé à cet événement avec 21 athlètes (17 hommes et 4 femmes), mais seulement 12 ont pu monter sur le podium.

130 lutteurs (hommes et femmes) représentant 17 pays ont participé à ces championnats.

Abdelhak Benchikha nouvel entraîneur de Modern Sport

Abdelhak Benchikha nouvel entraîneur de Modern Sport, annonce le club pensionnaire en division 1 égyptienne de football, ce vendredi.

Abdelhak Benchikha, entraîneur algérien, a été nommé nouvel entraîneur de Modern Sport, remplaçant ainsi le Français Franck Dumas, limogé pour « mauvais résultats ». Après avoir quitté son poste à la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis), Benchikha, âgé de 61 ans, fait son retour en Égypte avec l'objectif de sauver Modern Sport de la relégation. Il a également amené avec lui son équipe technique, comprenant l'entraîneur-adjoint Farid Zemiti, l'entraîneur des gardiens Farid Belmellat, et le préparateur physique Kamel Boudjenane.

C'est la première fois que Benchikha prend les rênes d'une équipe en Égypte, bien qu'il ait dirigé plusieurs clubs arabes, notamment en Afrique du Nord. Après un bref passage au sein du club tanzanien Simba SC, il avait choisi de revenir en Algérie en juin 2024 pour entraîner la JSK, avant de quitter son poste à la fin de la phase aller de la compétition. Actuellement, Modern Sport, basé au Caire, se trouve en difficulté, occupant la 17e place sur 18 en championnat avec seulement 8 points après 13 journées, à égalité avec Enppi. Cependant, le club a réussi à se qualifier pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Égypte, après une victoire contre Al-Shams (5-2, après prolongation). Ils affronteront Zamalek lors du prochain tour, prévu le 7 mars.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



21h25



Les inspecteurs Olivia Benson et Elliot Stabler enquêtent sur l'assassinat d'une femme qui devait prochainement témoigner dans une affaire de viol. Le drame s'est produit alors que la victime se promenait avec sa fille Jenna. Celle-ci est persuadée que sa mère a été tuée par Luke Ronson pour qu'elle ne témoigne pas contre lui. Or, celui-ci a un solide alibi et semble mener une vie sans histoire entre son travail de coiffeur et du bénévolat.

RUGBY : TOP 14



21h10



Alex Newsome et les Clermontois étaient bien installés parmi les six premiers au terme de la 15e journée. Pour autant, les "Jaunards" ne doivent pas relâcher leurs efforts pour pouvoir se qualifier pour la phase finale du championnat. Ce soir, les joueurs de Christophe Urios passent un test de choix face à Toulouse, champion d'Europe et de France en titre. Les Auvergnats vont tout mettre en oeuvre pour décrocher un succès de prestige qui leur permettrait de se rapprocher du podium du Top 14.....

LE CORNIAUD



21h10

•2

Dans le 5e arrondissement de Paris, en août 1964, Maréchal, un célibataire débonnaire, s'apprête à prendre la route pour l'Italie lorsque sa 2 CV est emboutie par la Rolls Royce de Léopold Saroyan, un homme d'affaires pressé. Pour le dédommager, Saroyan propose à Maréchal de convoier une Cadillac de Naples à Bordeaux. Tout heureux de se voir offrir un voyage de rêve, le "Corniaud" accepte.

INSPECTEUR BARNABY



21h05

•3

La bourgade de Goodman's Land cultive sa réputation de village le plus écologique du Midsomer. Cette quiétude vole en éclats avec l'arrivée d'un puissant industriel texan, spécialisé dans l'exploitation pétrolière. L'homme d'affaires entreprend le rachat systématique de toutes les propriétés locales. Son projet provoque une onde de choc dans la communauté villageoise, traditionnellement attachée à ses valeurs environnementales. Une série de meurtres énigmatiques commence à secouer la localité. L'inspecteur Barnaby découvre les tensions qui agitent les habitants, déterminés à conserver leur distinction écologique.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

L'IDÉALISTE



21h00



Memphis. Jeune avocate d'origine modeste, Rudy Baylor a la fougue des débutants, confiant en la justice et les lois. Embauché dans le cabinet de J. Lyman « Bruiser », un avocat qui fraie avec la mafia et s'est fait une spécialité d'essorer les compagnies d'assurances, il fait ses armes auprès du roubillard Deck Shifflet. Parmi ses premiers dossiers, le cas le plus difficile est celui d'un couple de parents peu argentés dont la compagnie d'assurances refuse toujours la prise en charge de l'opération de la moelle épinière de leur fils, atteint d'une leucémie.

UKRAINE : L'ENFANCE VOLÉE



21h05

•5

Tetiana Prymachuk, journaliste née en Ukraine, part à la rencontre des enfants ukrainiens dont la vie a été bouleversée par la guerre contre la Russie. Parmi les 37 millions d'ukrainiens se trouvent 7,5 millions de mineurs, dont plus de 4 millions ont été déplacés depuis le début du conflit. Les marques sont profondes chez ces enfants, dont 20% présenteraient des signes de stress post-traumatiques. Tetiana Prymachuk propose, à travers son regard, une découverte de ces victimes silencieuses et une exploration des solutions pour les protéger.

LES SECRETS DU PARANORMAL



21h10



La Bête du Gévaudan, cet animal légendaire, a fait une centaine de victimes dans le Languedoc sous le règne de Louis XV. 250 ans après l'énigme terrifiante toujours. Le 7 mars 2015, lors d'une banale intervention, le quotidien des policiers et des pompiers d'une petite ville américaine de l'Utah, va basculer soudainement dans le surnaturel. En août 1996 un prêtre d'une paroisse de Buenos Aires voit une hostie saigner. Il prévient son supérieur qui deviendra quelques années plus tard le pape François.....

CANDICE RENOIR



21h05



Candice, toujours amoureuse d'Antoine, amnésique depuis l'accident, tente de lui faire recouvrer la mémoire en lui remémorant d'anciennes affaires. Appelée sur les lieux d'un crime, elle découvre le corps d'une femme de 50 ans gisant dans son lit. La victime a été frappée au visage durant son sommeil et son sac à main a disparu. Le meurtrier a simulé une effraction. En interrogeant le voisinage, les enquêteurs mettent au jour une sombre histoire d'héritage entre la victime et son beaux-fils.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:09
Dohr	13:02
Asr	16:05
Maghreb	18:33
Icha	19:52

RAMADHAN 2025

OUVERTURE DE 565 MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Le secrétaire général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El Hadi Bakir, a procédé hier, depuis le marché de proximité de Bir Mourad Raïs (Alger), au lancement officiel de 565 marchés similaires à travers le territoire national, destinés à la vente de produits de large consommation en prévision du mois sacré de Ramadhan.

Dans une déclaration à la presse, M. Bakir a assuré que toutes les mesures organisationnelles et logistiques ont été prises pour garantir l'approvisionnement de ces marchés, qui visent à compléter l'offre des marchés conventionnels en proposant des produits de bonne qualité à des prix compétitifs.

Plus de 6.400 opérateurs, incluant producteurs, importateurs, commerçants de gros et artisans, participent à l'initiative afin d'assurer une disponibilité continue de divers produits alimentaires (légumes, fruits, denrées de base) tout au long du mois de Ramadhan, a-t-il précisé.

Présents dans les 58 wilayas du pays, ces marchés de proximité ont pour objectif de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer une large disponibilité des produits alimentaires à des prix raisonnables. Ils permettent également aux opérateurs économiques de commercialiser leurs produits dans le cadre des efforts visant à lutter contre la spéculation, a ajouté le responsable.

Lors de sa visite du marché de proximité de Bir Mourad Raïs, qui regroupe 65 com-



merçants, M. Bakir, accompagné du wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, M. Sadek Hadjar, a salué l'engagement des opérateurs dans la réussite de cette initiative.

Les commerçants proposent une gamme variée de produits, incluant légumes, fruits, viandes, produits laitiers, boissons gazeuses, articles d'entretien et d'hygiène, ainsi que de la vaisselle à des prix compétitifs. A titre d'exemple, la viande bovine en provenance d'Espagne est proposée entre 1.100 et 1.250 DA le kilo, tandis que la

viande ovine est affichée à 1.950 DA/kg. Selon les commerçants, ces marchés seront prochainement approvisionnés en viande importée du Brésil, présentant les mêmes standards de qualité.

Les vendeurs de fruits et légumes assurent, quant à eux, que leurs produits proviennent directement des exploitations agricoles de plusieurs régions du pays.

A Alger, 21 marchés de proximité ont été ouverts pour le mois de Ramadhan 2025, selon le directeur local du commerce, M. Abdelouahab Harkas.

SUITE À LA PLAINTE DE MME SAÂDA ARABANE KAMEL DAOUD ASSIGNÉ EN JUSTICE EN FRANCE

La justice française a ouvert, ce jeudi, le dossier de l'affaire de l'écrivain et romancier franco-algérien Kamel Daoud, lauréat du prestigieux prix Goncourt pour son roman Houriates. Ce roman, qui lui a valu cette distinction, s'est rapidement transformé en une malédiction poursuivant toute la famille Daoud, après l'accusation portée contre lui et son épouse en Algérie de «vol de la vie privée» d'une jeune femme ayant enduré les affres de la tragédie nationale durant la décennie noire, en exploitant son histoire dans son œuvre littéraire. Selon ce qu'a révélé la radio française RFI ce vendredi, une plainte a été déposée contre Kamel Daoud, hier jeudi 13 février 2025, en France, pour atteinte à la vie privée de Mme Saâda Arabane. Cette dernière l'accuse d'avoir «volé son histoire» et de l'avoir utilisée dans son roman Houriates, qui lui a valu le prix Goncourt en France, le 4 novembre 2024. De son côté, le site français Mediapart a rapporté ce vendredi qu'un huissier de justice a remis à Daoud une convocation pour comparaître devant un tribunal à Paris le 7 mai prochain, alors qu'il était en séance de dédicace de son roman Houriates dans la région de Gironde, dans le sud-ouest de la France. À noter que le 18 novembre 2024, le tribunal de première instance d'Oran avait accepté le dépôt d'une plainte de Saâda Arabane contre le romancier Kamel Daoud. Elle l'accuse, ainsi que son épouse, psychiatre qui suivait son cas depuis 2015,

de «violation de la vie privée et de divulgation de secret médical» à travers ce roman. Concernant les détails de l'affaire en Algérie, l'avocate de la plaignante, Fatima-Zohra Benbraham, avait révélé que deux procédures avaient été engagées devant le tribunal d'Oran. La première concerne la «divulgation du secret professionnel», dans laquelle l'épouse de Kamel Daoud est impliquée en sa qualité de médecin de la victime.

La deuxième procédure, initiée par le syndicat des victimes du terrorisme, porte sur des accusations de «diffamation des victimes du terrorisme et de violation de la loi sur la réconciliation nationale», promulguée le 27 février 2006. L'article 46 de cette loi prévoit une peine de prison de 3 à 5 ans contre «toute personne qui, à travers ses déclarations, écrits ou tout autre acte, exploite les blessures de la tragédie nationale pour porter atteinte aux institutions de la République, affaiblir l'État, nuire à la dignité de ses agents ayant servi honorablement, ou ternir l'image de l'Algérie sur la scène internationale». Face à ces accusations, l'écrivain controversé a réagi en décembre dernier, réfutant toutes les allégations portées contre lui et son épouse. Daoud a nié avoir exploité l'histoire de Arabane, déclarant : «Cette pauvre femme prétend que c'est son histoire. Je peux comprendre sa détresse, mais ma réponse est claire : c'est totalement faux».

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 12 morts et 394 blessés en 48 heures

Douze (12) personnes sont décédées et 394 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine où 4 personnes sont décédées et 7 autres ont été blessées, suite à deux accidents distincts, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 22 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers plusieurs wilayas du pays. Les mêmes secours sont intervenus pour l'extinction d'incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Béchar, Batna, Sidi Bel-Abbès et Bordj Bou -Arréridj, note la Protection civile qui déplore, toutefois, le décès à Annaba d'un jeune homme âgé de 18 ans, suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un restaurant dans la ville d'Annaba.

WILAYAS DU SUD-OUEST DU PAYS Pluies orageuses attendues aujourd'hui

Des pluies, parfois sous formes d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, sont attendues, aujourd'hui, sur des wilayas du sud-ouest du pays, indique, hier, l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS).

Placé en vigilance «Orange», ce BMS concerne le sud de Naâma, le sud d'El Bayadh, ainsi que les wilayas de Béchar et Beni Abbes où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 30 mm, et pouvant atteindre localement 40 mm, ce jour de 09h00 à 23h00, précise la même source.

SOUK AHRAS:

Le moudjahid Tayeb Sedira n'est plus

Le moudjahid, secrétaire de wilaya de Souk-Ahras de l'Association des grands invalides de la Guerre de libération nationale et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Tayeb Sedira, est décédé vendredi soir à l'âge de 87 ans. Né de 1er juillet 1938 à la commune de Lakhdara dans la wilaya de Souk-Ahras, le défunt avait rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 et avait participé à plusieurs batailles et offensives visant des casernes du colonisateur français dans diverses régions dont El Mechri en octobre 1957 et à Lakhdara, a indiqué le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Larbi Oudhaïnia.

Le défunt avait été blessé lors d'une attaque visant une caserne de l'armée coloniale qui lui a coûté sa jambe, puis évacué vers la Tunisie pour recevoir des soins avant d'être transféré avec un groupe de moudjahidine vers l'ex Yougoslavie où ils se sont installés dans le centre des invalides de la Révolution algérienne, a rappelé la même source, précisant que le défunt avait poursuivi son traitement là-bas et avait regagné le pays le 19 mars, date du cessez-le-feu.